

# Réunion du Conseil Municipal du 10 septembre 2013

L'an deux mille treize le 10 septembre à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-lès-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, maire.

Convocation: 5 septembre 2013.

#### Présents :

Mesdames Claudine COURT, Ginette KANOU, Gisèle MELONI, Thérèse RICHARD, Karine DI CARO.

Messieurs Rémy BAPTISTE, Michel GIRAUD, René HRYNIOW, Bernard JARDY, André TARDY, Yvan THEVENON.

Absents: Mmes Chrystelle VANDERHEGGEN, Isabelle GIRAUD, M. Pierre MAGAT (pouvoir à Bernard JARDY), Guillaume POTY.

Secrétaire : René HRYNIOW.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil du 26 juillet 2013.

#### **PROGRAMME VOIRIE CALF 2014**

René HRYNIOW, adjoint en charge de la voirie, demande à l'assemblée de bien vouloir annuler la partie de la délibération prise le 29 février 2012 concernant le programme voirie 2014 qui prévoyait l'agrandissement du parking du lavoir et la réfection du prolongement de la rue de la Terrasse entre la ferme Bonnefoi et les 4 chemins, car il semblerait plus judicieux de modifier cette programmation. Ces opérations feront l'objet de programmations sur les années 2015/2016.

René HRYNIOW rappelle que l'enveloppe s'élève à 13 000€, il propose donc d'améliorer le parking de la salle des sports en créant une bande de 6.50 m en béton bitumineux côté entrée. L'estimation des travaux s'élève à 7439€.

En fonctionnement l'enveloppe s'élève à 1300€, des travaux de curage et de fauchage ont déjà été engagés pour 500€. La somme restante sera utilisée pour aménager les espaces de collecte de verres : dalle bitumineuse + graviers+ rehausse d'un avaloir dangereux chemin de la Roche au niveau du conteneur à verres.

Après avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité ce changement de programmation pour les travaux de voirie CALF 2014.

René HRYNIOW informe le Conseil qu'un plateau traversant va être mis en place à l'intersection du chemin des Piorons et du chemin de la Dame afin de sécuriser cette zone.

Contacter le Syndicat de la Mare, peut-être dans le cadre d'un contrat de rivière pour le nettoyage de l'Ecoiron.

# **POINT BUDGETAIRE**

Gisèle MELONI propose au Conseil de faire le point sur les dépenses et recettes prévues au budget 2013.

## CREATION D'UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PERISCOLAIRE

Claudine COURT rappelle au Conseil que suite à la fermeture de la 6ème classe le local a été mis à la disposition des Chambons. Quelques aménagements ont dû être apportés, notamment la création d'une porte communiquant avec la bibliothèque pour avoir un accès handicapés, la pose de petits wc, ...

Madame le Maire propose de créer un programme en investissement pour tous ces travaux.

Après avoir délibéré, Conseil approuve à l'unanimité la création d'un programme en investissement pour la mise en conformité de cette salle pour l'accueil des jeunes enfants en périscolaire. Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 21318.

# POINT SUR LES TRAVAUX

L'isolation des combles de la maternelle a été réalisée fin aout par l'entreprise

L'isolation des mûrs par l'extérieur et le changement de chaudière seront faits pendant les vacances de la Toussaint.

Pour rappel, le choix des entreprises avaient été validé lors du conseil de juillet.

## PRESENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITE

Madame le Maire invite les conseillers à consulter les différents rapports d'activité de la CALF et du SIVAP. Ils sont à la disposition de tous les administrés au secrétariat de mairie.

# DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA BIBLIOTHEQUE

Madame le Maire rappelle au Conseil qu'afin de finaliser les travaux engagés pour la bibliothèque, une signalétique appropriée soit apposée sur la grille de clôture côté rue et une enseigne au-dessus de la porte d'entrée, ainsi que des stores vénitiens côté est pour protéger le mobilier du soleil.

Des devis ont été demandés à la société VERSION ORIGINALE pour les enseignes et à LEROY MERLIN pour les stores, ceux-ci s'élèvent respectivement à 710 € et 150 €.

Madame le Maire propose au Conseil qu'une subvention soit demandée à notre député dans le cadre de l'enveloppe parlementaire.

Après avoir délibéré, le Conseil autorise Madame le Maire à effectuer l'achat de stores et la pose de signalétique pour la bibliothèque, à demander une subvention dans le cadre de l'enveloppe parlementaire et à signer tous les documents relatifs à ces opérations.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Rencontre avec les associations de la commune : le mardi 1<sup>er</sup> octobre.
- o Proposition d'exposition : M. BROT, Prescussérien, propose une exposition pour 1 à 3 jours sur la Grande Guerre, pour un coût de 250€. Le Conseil retient cette proposition. Voir avec le Phila Club pour l'organisation matérielle.
- o CCAS : réunion de préparation du Noël des Anciens le 24 septembre à 20h.
- o Prochain conseil mardi 22 octobre à 20h.

La séance est levée à 22h15.